



**Mountain Bikers Foundation**

09 51 13 81 84  
Maison de la Montagne  
5, rue Raoul Blanchard  
38000 GRENOBLE  
Email : [info@mountainbikers-foundation.com](mailto:info@mountainbikers-foundation.com)

**Philippe LORIMIER**  
**Maire de Crolles**  
**Mairie, Place de la Mairie**  
**38 920 CROLLES**

Objet : Demande d'audience

Grenoble, le 27 août 2014

Monsieur le Maire,

Nous sommes une association nationale qui agit pour le développement durable et responsable du VTT. Notre action peut être locale : entretien de sentier, ramassage de déchets, sensibilisation des vététistes. Elle est également nationale : travail avec les institutions (ministère des sports, de l'intérieur, ONF, fédérations...) pour assurer le développement maîtrisé et l'avenir de la pratique.

Les retombées sociales, environnementales et de santé publique du VTT, en font une activité d'intérêt général à préserver.

Aussi, je vous contact car des adhérents nous ont signalé l'apparition d'un arrêté municipal interdisant la pratique du VTT sur des sentiers de votre commune.

Toute action de nature à compromettre le VTT nous intéresse dans notre action en faveur de l'avenir de cette pratique. Aussi, il est important pour nous de bien comprendre les raisons de son interdiction, pour éviter au maximum l'apparition d'interdit. **C'est pourquoi nous aimerions nous entretenir avec vous sur les motifs de cet arrêté.**

Notre siège national étant situé à Grenoble, il nous sera d'autant plus facile de convenir d'un rendez-vous.

Dans l'attente, veuillez agréer Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations,

**Mr Lionel Macaluso**  
Président Mountain Bikers Foundation